

WILAYA DE TISSEMSILT

DAIRA BORDJ DE BOUNAAMA

COMMUNE DE BENI CHAIB

MISE EN DEMEURE N° 01

- Conformément à l'article 49 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
- Conformément aux dispositions des deux articles n° 149 et 150 et 151 du décret présidentiel n°15/247 portant organisation des marchés publics et mandat d'utilité publique.
- Conformément à l'arrêt du 23 Rabi' al-Thani 1432 correspondant au 28 mars 2011 précisant les données incluses dans MISE EN DEMEURE et les délais de sa publication.
- Conformément à le marché N°15/2025 du 10/09/2025 conclu avec entreprise EURL ARBAOUI ETP DES TRAVAUX PUBLIC TISSEMSILT pour - Stabilisation Et Revêtement Des Bretelles a la fraction MEKABERTA Douar MESSARIR Sur 3700 ML
- Conformément à l'ordre de service N° 27/2025 du 10/09/2025 .
- Conformément aux visites répétées de mon service sur le chantier.
- En raison du retard important dans la mise en œuvre des travaux.

Par conséquent, le présent mise en demeure vous est adressé afin de renforcer l'atelier sur les ressources économiques et humaines et de poursuivre ses travaux dans un délai de quatre (8) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans un journal national et dans la publication officielle destinée aux opérateurs publics.

En cas de non-respect de votre part, nous serons contraints de prendre toutes les mesures légales applicables à cet égard

BENI CHAIB :

Le Président De L'APC